



Joël Giraud

Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Vice-président de la MOT



Quels sont les principaux enjeux et objectifs de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée ?

Au-delà d'enjeux communs de développement, les Régions Ligurie, Piémont et Vallée d'Aoste pour l'Italie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes pour la France ont tissé des liens historiques, économiques et culturels forts.

De nos jours, les problématiques communes aux cinq régions se traduisent par leur rapprochement et le développement d'actions de coopération sur des thématiques relatives aux conditions de vie des habitants tels que les transports, l'environnement, l'emploi, la formation, le développement économique. Ainsi s'est façonnée une coopération transfrontalière entre les Régions de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée qui bénéficie des réalisations développées dans le cadre des différentes générations de programmes européens.

Cette expérience a abouti à l'ouverture d'un bureau commun à Bruxelles et a permis de créer une véritable culture de la coopération que la nouvelle programmation 2007-2013 permettra d'amplifier.

L'objectif essentiel de l'Eurorégion Alpes-Méditerranée est de mieux faire entendre la voix des cinq Régions auprès des institutions européennes et d'affirmer ainsi le rôle des Régions dans l'espace européen.

L'Eurorégion défend la position centrale et les spécificités du territoire alpin et méditerranéen dans le contexte d'une Europe élargie. Elle construit des espaces interrégionaux et transnationaux de coopération permettant aux Régions de peser sur les grandes politiques des États et de l'Union européenne et de mieux défendre leurs intérêts.

Pourquoi avez-vous choisi la forme du GECT pour structurer le cadre de la coopération ?

La constitution en GECT confèrera une existence juridique à l'Eurorégion Alpes-Méditerranée lui offrant une assise indispensable à son développement. En permettant d'associer différents niveaux de gouvernement (national, régional, local) dans un contexte transfrontalier, tout en respectant la répartition des compétences, cet outil nous permettra de gérer un programme communautaire financé par les fonds structurels, mais aussi de mener à bien des projets de coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale en dehors de ces programmes y compris avec la Principauté de Monaco.

L'Eurorégion Alpes-Méditerranée

Située à la frontière franco-italienne entre les Alpes et la Méditerranée, l'Eurorégion Alpes-Méditerranée réunit les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Rhône-Alpes, Piémont, Vallée d'Aoste et Ligurie. Inaugurée en janvier 2008, elle couvre un vaste territoire de 110 000 km² et de 17 millions d'habitants.

Suite à une première déclaration d'entente en juillet 2006 à Turin, le premier pas de l'Eurorégion s'est concrétisé le 18 juillet 2007 par la signature d'un protocole d'entente qui a officiellement créé l'Eurorégion Alpes-Méditerranée. L'objectif était de constituer un espace de coopération visant l'intensification des échanges et le renforcement des liens politiques, économiques, sociaux et culturels entre les cinq Régions.

Le fonctionnement de l'Eurorégion repose sur une présidence tournante (de six mois) entre les Régions partenaires. Cinq groupes de travail ont été constitués, reprenant les domaines d'actions prioritaires : Accessibilité et transports, Innovation et recherche, Environnement et prévention des risques, Culture et tourisme et Education et formation.

Afin d'asseoir l'Eurorégion sur des bases juridiques solides, les cinq Régions se sont engagées à élaborer un Groupement européen de coopération territoriale (GECT). Dans ce cadre, la Mission Opérationnelle Transfrontalière a apporté un appui juridique et technique à la constitution de ce GECT, dans le cadre d'une étude lancée sous la présidence de la Région PACA en juin 2008.



Menton, à la frontière franco-italienne

Les assemblées régionales de Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont approuvé, respectivement fin janvier et début février 2009, les projets de convention et de statuts du GECT. Il reste à définir le lieu du siège, en France, puis la création du GECT pourra être formalisée par un arrêté du Préfet de Région concerné.

La nouvelle structure pourra alors mettre en œuvre une stratégie de développement du territoire eurorégional. Pour aider les partenaires à y parvenir, la MOT a également mené, à l'automne 2008, une étude de type AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) sur l'ensemble du territoire. Cette étude a permis de dresser un état des lieux du territoire et d'apporter aux Régions une meilleure compréhension, les unes par rapport aux autres, de leurs atouts, faiblesses, compétences et opportunités à travailler ensemble.

Développer le commerce entre la Corse et l'Italie

Porté par la Province de Livourne, le projet "Pim-Ex" a été approuvé par le programme Interreg IVA France-Italie "Maritime" en janvier 2009. Il vise à développer les échanges de marchandises entre les ports de Haute-Corse et de Toscane.*

Le continent italien représente un espace de proximité pour la Corse. Pourtant, la grande majorité des échanges de l'île s'effectue avec Marseille et la côte française.

Le projet "Pim-Ex" vise à renforcer les échanges commerciaux entre les entreprises françaises et italiennes et à développer leurs activités économiques, principalement au sein des villes portuaires associées qui constituent de réelles frontières maritimes et des "portes d'entrées" entre la Corse et l'Italie.

Cet objectif est tributaire de la mise en œuvre de moyens logistiques permettant de développer le transport maritime et de réduire

les coûts d'approche des marchandises.

Aussi, le projet met en avant deux actions concrètes :

- La création d'une mission import-export visant à développer le potentiel commercial des PME/PMI, inciter les entreprises à conquérir les marchés à l'export et favoriser les relations entre les entreprises italiennes de production et la grande distribution en Corse.
- La création d'une ou plusieurs plateformes logistiques : le marché de la grande distribution se développant en Italie, la création d'une plateforme (la première serait à Bastia) permettra de renforcer les échanges commerciaux, de diminuer les coûts d'approche des denrées alimentaires et d'accélérer et fiabiliser les flux.

* Les autres partenaires du projet sont la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Corse (F), les Provinces de Lucca et Massa Carrara (I) et les Communes de Savona, Olbia et Cagliari (I).



Projet URBACT "EGTC"

Premier séminaire thématique sur la gouvernance interne

Plus de 100 participants se sont réunis à Chaves au Portugal, le 12 mars dernier, dans le cadre du premier séminaire thématique du projet URBACT "EGTC", organisé par l'une des six agglomérations partenaires** du projet : l'Eurocidade Chaves-Verín. Accueillis par le Maire de Chaves, João Gonçalves Batista et le Maire de Verín, Juan Manuel Jimenez, les participants ont échangé sur les moyens de renforcer la gouvernance interne des agglomérations transfrontalières.

D'autres personnalités étaient présentes comme le Secrétaire d'Etat portugais au développement régional, Rui Nuno Baleiras, le Président de la Diputation de Ourense, José Luis Baltar, des élus de l'agglomération transfrontalière de Francfort (Oder)/Slubice, etc. Le séminaire a permis de dégager des problèmes récurrents et des solutions communes pour améliorer la "gouvernance interne" des agglomérations transfrontalières.

Parmi les problèmes ou obstacles rencontrés sur les territoires, les partenaires ont par exemple mis en avant les éléments suivants :

- Les projets d'agglomérations transfrontalières ne sont pas suffisamment reconnus et pris en compte dans les politiques globales, à un niveau national et européen.
- L'articulation entre le niveau politique et l'équipe opérationnelle doit être renforcée.
- La création d'une structure commune (GECT par exemple) ne suffit pas : le plus difficile est de faire fonctionner l'outil autour d'une stratégie globale et de projets structurants.

La nécessité d'un engagement politique fort

L'impulsion donnée par les leaders politiques est essentielle ; leur "vision transfrontalière" est le moteur de la coopération. L'action politique est indissociable des équipes techniques qui mettent en œuvre les décisions politiques. La nécessité d'un lien plus fort entre ces deux niveaux a été fortement soulignée. Les partenaires du projet EGTC préconisent d'organiser des échanges au niveau européen entre élus et fonctionnaires des territoires transfrontaliers afin de renforcer ce "lien" et de générer une réelle "culture administrative européenne et transfrontalière".

Des équipes opérationnelles à renforcer

Le succès de la coopération transfrontalière repose très largement sur la qualité des équipes opérationnelles qui la mettent en œuvre. Il est nécessaire de renforcer le poids des équipes opérationnelles, non seulement en les rapprochant des centres de décisions politiques, mais également en mettant en place des formations visant à développer leurs compétences linguistiques et leur connaissance des territoires, des cultures et des cadres juridiques et administratifs frontaliers.

Une structure de gouvernance à faire fonctionner

Les partenaires du projet ont également souligné le fait qu'au-delà de la création d'une structure de gouvernance, l'enjeu se place dans la définition de projets concrets que celle-ci va mettre en œuvre et des moyens financiers dont elle dispose pour agir. GECT, Eurodistrict ou simple convention de coopération, les formules varient selon l'impulsion politique, la taille des collectivités ou l'ampleur des projets. Il n'y a pas de modèle unique de gouvernance, même si l'impact et la légitimité du GECT constituent un atout en terme de visibilité dans l'Union européenne, comme l'ont souligné les partenaires. Dans ce cadre, les partenaires ont mis en avant la nécessité d'associer, au sein de la structure de gouvernance, l'ensemble des forces vives du territoire (secteurs privés, associatif...). L'implication de la population locale est primordiale pour la réussite du projet d'agglomération transfrontalière. Cette question sera l'un des thèmes du prochain séminaire du projet à Lille en octobre 2009.

* Expertising Governance for Transfrontier Conurbations, www.urbact.eu/egtc

** Eurométropole "Lille-Kortrijk-Tournai" (FR/BE), Francfort sur l'Oder/Slubice (DE/PL), Eurocidade Chaves-Verín (PT/ES), GECT Ister-Granum (HU/SVK), Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (FR/DE), Eurodistrict trinational de Bâle (CH/FR/DE).



PROJET COFINANCE
PAR L'UNION EUROPEENNE

AG 2009

A l'invitation du Conseil général des Pyrénées-Orientales et de la Generalitat de Catalogne, **l'Assemblée générale 2009 de la MOT** se tiendra le 11 juin au château royal de Collioure dans les Pyrénées-Orientales. Une **conférence débat*** sera organisée la veille, de l'autre côté de la frontière, au Monastère Sant Pere de Rodes, à proximité de Figueras sur le thème "**La coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne**". Plus d'infos et pré-programme : www.espaces-transfrontaliers.eu
* Langues : fr, en, cat

GECT

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai

Son Assemblée générale s'est réunie le 16 mars pour désigner Stefaan de Clerck, Maire de Kortrijk et Ministre belge de la Justice, comme nouveau Président de l'Eurométropole (GECT depuis le 28/01/07).

Strasbourg-Ortenau

Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a approuvé, le 26 mars dernier, les statuts et la convention d'un GECT permettant de doter l'Eurodistrict d'un statut juridique et fiscal.

Dunkerque Côte d'Opale

Le GECT West-Vlaanderen Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale a été créé le 3 avril 2009 à Bruges (Belgique), entre treize partenaires français et belges. Plus d'infos dans le prochain numéro de "L'actualité transfrontalière".

Revue de presse

- **Annemasse - Le salon transfrontalier**, Le Dauphiné Libéré, 22 mars
"Traverse chaque année, le salon organisé par Le Dauphiné Libéré et le Groupement transfrontalier européen sera une mine d'infos pratiques pour les travailleurs frontaliers, et le monde frontalier en général : retraités, candidats à un emploi en Suisse, entreprises, etc..."
- **Séminaire de lancement - Projet FASST (Filières Alpines Senteurs Saveurs Transfrontalières)**, www.alcotra-fasst.eu, mars
"Le séminaire de lancement du projet FASST aura lieu le 27 mars 2009 à Turin à l'occasion de la première édition du salon CAMPUS - Salon de la nouvelle agriculture..."
- **Hôpital de Puigcerda : début des travaux**, L'Indépendant, 21 mars
"Après la présentation officielle du site, en mars 2006, les travaux de l'hôpital transfrontalier commun de Puigcerda ont commencé le 28 février dernier..."
- **Europe en construction - Les Hautes-Pyrénées et l'Aragon se préparent un avenir commun**, La Nouvelle République des Pyrénées, 27 mars
"L'Europe, il y a ceux qui en parlent et ceux qui la font." La formule de Michel Pelieu, Josette Durrieu, la présidente du conseil général, l'a faite sienne pour expliquer la démarche commune entreprise avec l'Aragon. Marcelino Iglesias, son président, était à Tarbes, hier, pour signer une série d'accords dessinant une communauté de destin entre les Hautes-Pyrénées, Huesca et plus largement l'Aragon passe les frontières politiques et géographiques..."
- **Les eurodéputés veulent lever les obstacles bureaucratiques de la politique régionale**, Localtis, 26 mars
"Les députés européens réunis en session plénière ont adopté, mercredi 25 mars, une résolution qui pourrait prolonger le cadre financier actuel 2007-2013 jusqu'à 2016. [...] La veille, les députés ont adopté cinq rapports d'initiatives sur les moyens d'améliorer la politique de cohésion..."

